

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la ligne
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.

Cahors — Départ	6 h	12 h 25	5 h 10
Mercurès	6 18	12 47	5 56
Parnac	6 33	1 7	6 9
Luzel	6 43	1 20	6 1
Castelfranc	7 7	1 43	6 36
Puy-l'Evêque	7 17	2 1	6 49
Duravel	7 32	2 16	6 59
Fumel	7 54	2 42	7 19
Montsempron-Libos — Arrivée	8 1	2 49	7 26

DE LIBOS A CAHORS.

Montsempron-Libos — Départ	9 h 30	5 25	7 55
Fumel	9 37	5 37	8 2
Puy-l'Evêque	9 54	6 03	8 24
Castelfranc	10 3	6 17	8 30
Luzel	10 17	6 41	8 48
Parnac	10 29	7	9 2
Puy-l'Evêque	10 38	7 16	9 13
Duravel	10 49	7 33	9 25
Mercurès	10 49	7 33	9 25
Cahors — Arrivée	11 5	7 52	9 43

Prix des places.

de Cahors à Libos	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Libos	3.80	4.33	3.20
Puy-l'Evêque	3.70	2.78	2.05
Villeneuve-sur-Lot	8.60	6.45	4.75
Bordeaux	20.80	15.35	12.20
Agen	10.65	8.	5.85
Montauban	11.	8.	6.
Toulouse	16.70	12.30	9.15
Aurillac	29.30	21.45	15.50
Paris	73.70	55.83	40.85
Cette	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA

Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	8 h 41	9 h 26	5 h 19
Départs	9 59	10 28	6 44
AGEN	Dép... 11 25	11 20	7
Montauban	Arr... 4 33	12 43	9 3
Dép... 12 13	3 05	7 57	
AGEN	Dép... 2	6 10	
ARR.	3	7 36	

DE CAHORS A PARIS

Arrivées de Cahors (Voir tableau)	8 9	3 32	7 39
Départs	11 56	5 42	11 25
PERIGUEUX	Dép... 1 40	6 10	min'
ARR.	4 31	8 21	2 27
LIMOGES	Dép... 4 55	8 30	2 38
ARR.	mit 13	2 38	10 21
ORLÉANS	Dép... mit 55	2 16	10 40
ARR.	3 50	4 39	2 59
PARIS	Dép... 4 40	7 45	

Cahors, le 19 Octobre 1870.

BULLETIN

Voici le texte de la lettre par laquelle M. Gambetta avise le général Cambriels de l'arrivée de Garibaldi:

Tours, 13 octobre 1870.

Général, je fais appel à votre patriotisme. Le commandement des compagnies franches avec une brigade de mobiles, dans la zone des Vosges, a été donné au général Garibaldi, qui a généreusement offert son épée et ses services à la République française. Le général Garibaldi est parti pour aller vous voir et se concerter avec vous sur les moyens d'action. Je compte sur le bon accueil que vous allez lui faire, et je suis sûr qu'un homme de cœur tel que vous mettra loyalement la main dans celle de l'illustre patriote, pour triompher ensemble des difficultés présentes.

Léon GAMBETTA.

Une circulaire adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur, délégué pour la guerre, leur déclare que le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre ont conservé, chacun en ce qui le concerne, le droit de distribuer les armes avec le concours de la commission spéciale d'armement. En conséquence, les préfets et les comités de défense sont invités à ne prendre, en l'espèce, aucune mesure qui serait de nature à entraver les opérations de la commission d'armement ou à gêner l'initiative des ministres compétents. Cette recommandation a pour but de prévenir toute confusion, éventuellement, d'empêcher qu'il ne surgisse à l'État une concurrence regrettable.

M. de Kératry, naguère préfet de police de la République, est arrivé ce matin à Tours. On le dit chargé d'une mission en Espagne.

On nous signale également l'arrivée à Tours des citoyens L. Robert, de Dole, Billot de Lons-le-Saulnier et Gauthier de Molings, délégués par la démocratie du Jura auprès du gouvernement de Tours. Nous croyons savoir que ces citoyens, qui arrivent d'un des départements menacés par l'ennemi, viennent soumettre au ministre compétent des observations sur la défense nationale et sur le système de politique intérieure qui peuvent trouver leur application en dehors même du Jura. En effet, dans ce département comme ailleurs, on semble déplorer le maintien de certaines lenteurs administratives et de certaines traditions formalistes et bureaucratiques qui, en présence du danger commun, ne sont plus de mise.

Aujourd'hui, pas de nouvelles du côté d'Orléans.

Un revirement favorable se produirait, paraît-il, dans l'opinion publique en Angleterre depuis qu'on voit la France prête aux derniers efforts d'héroïsme pour sauver son honneur et son existence. Notre correspondant va même jusqu'à déclarer que l'idée d'une intervention a gagné depuis quelques jours un terrain considérable. Est-ce à dire qu'il faille, désormais, nous endormir dans une bienheureuse confiance et retomber dans l'inertie passive? Loin de là, nous pensons que plus la France sera héroïque, plus elle forcera les sympathies de l'Europe. C'est le cas de consi-

taler ici que plus nous nous montrons jaloux de notre honneur, plus nous intéresseront l'Europe à notre salut.

Une lettre de Versaille nous apprend que M. de Bismark aurait été quelque peu impressionné par l'aggravation croissante des dispositions hostiles des populations de la France à l'égard de l'armée d'invasion.

Les journaux publient une lettre de l'archevêque de Tours protestant contre les mesures récemment prises par l'administration des Bouches-du-Rhône à l'endroit de la *Gazette du Midi* et des jésuites de Marseille.

On annonce que M. Esquirois, administrateur des Bouches-du-Rhône, a donné sa démission, qui a été acceptée.

Pour le bulletin politique : A. Layton.

Une solution.

Une lettre adressée à M. Alphonse Karr au *Journal de Nice* approuve l'ajournement des élections pour la constituante. « Mais, ajoute le brillant publiciste, — la Prusse prend pour prétexte de continuer une guerre déloyale, l'absence en France d'un gouvernement régulièrement constitué, et les gouvernements neutres prennent le même prétexte pour leurs restrictions impolitiques.

« Eh bien! faites voter la France, faites-lui sanctionner le gouvernement actuel de la défense nationale par Oui ou par Non.

« A plus tard le vote pour la constituante, quand nous serons chez nous, maîtres du territoire et en possession de nous-mêmes. » M. A. Karr conclut en annonçant qu'il envoie à Tours ce projet de solution.

Un fait à signaler

Nous lisons dans *l'Avenir de Liège*, les lignes suivantes:

« On signale un fait dont l'extrême gravité n'échappera à personne.

Il y a peu de jours, un officier français blessé affirmait en présence d'une personne dont nous tenons le renseignement, que parmi les soldats prussiens qui l'avaient combattu sous les murs de Metz ou à Sedan — nous ne pourrions préciser — il avait parfaitement reconnu le type russe avec lequel il a eu tout le temps de se familiariser pendant la campagne de Crimée.

D'autre part, nous savons de bonne source que des négociants bavaarois, arrivés tout récemment à Liège, ont déclaré à l'un de nos concitoyens que l'Allemagne était puissamment aidée par la Russie dans la guerre actuelle.

L'un de ces négociants a affirmé qu'il avait, pour sa part, logé chez lui vingt soldats russes arrivés en Allemagne, vêtus d'habits civils, et qui de la Bavière avaient été dirigés sur l'Alsace pour y recevoir l'équipement et l'armement des soldats prussiens. Si vingt soldats russes ont formé le lot d'un seul bourgeois, il ne faut pas demander quel est le nombre de ceux qui traversent chaque jour l'Allemagne pour aller à l'envahisseur de la France.

Ainsi s'expliquerait le langage de plus en plus sympathique à la cause prussienne de la presse officieuse de Russie et en particu-

lier du *Journal de St-Petersbourg*.

La complicité de la Russie ne serait pas seulement morale — ou immorale, comme on voudra — mais effective.

Au roi Guillaume l'Occident, au czar l'Orient, Constantinople et les Indes.

Un jour viendra — qui n'est pas loin — où l'Angleterre se rongera les poings d'avoir laissé dans l'abandon le plus complet et le plus injustifiable sa fidèle alliée de 1856, pour servir les préférences dynastiques de sa maniaque souveraine.

Utilisons la Marine

Il est certain, dit le *Pays*, que le peu de cohésion et de discipline de l'armée de Mac-Mahon a été en grande partie cause de nos désastres. Les soldats de Werth et de Reichshoffen valaient mieux; l'armée de Bazaine est un modèle de discipline, d'esprit militaire autant que de courage.

Aux yeux des moins clairvoyants, il apparaît que si l'armée bloquée à Metz pouvait venir s'encadrer sur la Loire ou ailleurs dans notre jeune armée de mobiles et de recrues, la victoire serait ramenée sous nos drapeaux par cette association de l'esprit militaire et de l'effervescence patriotique d'un peuple qui donne tous ses citoyens valides pour repousser l'invasion.

Chacun comprend la situation nouvelle qui nous serait créée. La délivrance seule du vainqueur de Gravelotte, de Borny et de Jaumont serait regardée comme un triomphe. Les Prussiens le comprennent aussi, et chaque jour ils augmentent les difficultés que l'armée du Rhin doit surmonter pour venir à nous.

Nos chefs militaires les plus estimés et qui avaient la confiance de l'armée sont prisonniers en Allemagne. A Metz ou à Paris, occupés à sa défense, Trochu, Vinoy, Ducrot sont à leur poste de combat.

Dans ces circonstances, pourquoi le gouvernement de la défense nationale n'utiliserait-il pas la marine?

Déjà les canonniers qui servent les forts de Paris ont été tirés de cette arme.

Mais il y a, dans les ports de mer et sur toutes nos côtes, de vaillants combattants qui sont prêts à accourir à la défense du pays.

La levée de l'inscription maritime jusqu'à quarante-cinq ans nous fournirait un corps d'armée discipliné, brave comme pas un, habiles artilleurs, intrépides fusillers.

Pendant que des éléments d'indiscipline se glissent dans nos armées de terre, celle de mer est restée gardienne de cette force nécessaire surtout pour résister à des armées guerrières.

On pourrait, au surplus organiser des batteries de campagne servies par eux.

Un fait qu'il est bon de noter et qui peut ranimer notre courage et notre espoir, c'est qu'à bord de chaque navire de nos escadres se trouvent 12 à 15 pièces de campagne d'un transport facile, qui sont servies à bras par les compagnies de débarquement.

On trouverait donc actuellement dans notre escadre de la Baltique et du Nord, qui était de 40 navires, près de 500 pièces

d'artillerie. Ajoutons que notre escadre avait dû embarquer beaucoup plus de pièces pour le service du corps d'armée qui devait opérer sur les côtes de la Baltique.

Les amiraux sont déjà employés à la défense de Paris, ils commandent les secteurs dans la défense des remparts.

Ceux qui arrivent de la Baltique devraient être employés à défendre la France. Ils ont l'habitude du commandement; ils s'en acquitteraient, je crois, avec autant de compétence que tels commissaires chargés de défendre certains départements.

Qu'on leur confie seulement une section de la France et la France verra qu'elle sera bien gardée.

Au lieu d'immobiliser à Cherbourg une armée de marins qui attendent l'attaque de ce port de mer pour le défendre, envoyons cette armée au-devant de l'ennemi.

Les marins normands et bretons de l'inscription maritime se joindront à eux: ils n'attendent que l'ordre de leur levée.

Le moment est pressant.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Tours, 16 octobre.

Orléans est toujours occupé par les Prussiens. Ils se sont emparés de tous les établissements publics de la ville, la Poste, la Banque, la Recette générale, la Préfecture, et y ont installé une administration à eux.

Le préfet, M. Pereira, est prisonnier dans ses appartements, dit le *Moniteur*, et Mgr Dupanloup lui-même est captif dans son palais, avec un factionnaire à sa porte.

La somme réclamée à la ville a été d'abord de 4 millions, mais, à la suite de pourparlers, cette exigence énorme s'est réduite à 2 millions, qui auraient été payés dans la journée d'hier, sans préjudice d'autres réquisitions et du pillage de certains magasins.

Comme nous l'avons dit, les zouaves pontificalx et la garde mobile se sont admirablement conduits. Les zouaves n'ont eu que 15 à 16 tués ou blessés, malgré la vaillance et l'élan qui, vers la fin de l'action, ont arraché au général de Lamotte-Rouge le cri de: Vive les zouaves!

C'est dans le petit bois de Cercotte que se sont battus les volontaires de l'Ouest.

Les turcos n'ont pas été moins intrépides, et ils ont fait subir à l'ennemi des pertes considérables.

Enfin la légion étrangère s'est magnifiquement comportée; c'est elle qui a défendu le faubourg Bannier, où les projectiles ennemis l'ont décimée. Elle y a perdu, outre plusieurs officiers, son brave commandant, M. Arago, qui la soutenait de ses paroles et de son exemple.

La retraite de l'armée sur la rive gauche s'est opérée en bon ordre, et avec tout le matériel intact.

Hier matin, nos troupes cantonnées à la Ferté, occupaient une bonne position en se préparant à reprendre l'offensive, et, d'après nos informations, des engagements assez vifs auraient eu lieu dans le val de la Loire entre les avant-postes.

Le bourg de la Ferté est entièrement désert, pas une maison n'est ouverte. Tous les habitants ont fui dans la direction du Centre. Le service du chemin de fer ne se fait plus que jusqu'à la Motte-Bauveron, qui est devenu tête de ligne de ce côté.

Le général Mazure est arrivé à Tours. Ce matin départ général de troupes de gardes

mobiles et mobilisés et de francs-tireurs.

Bruxelles, 16 octobre.

Le prince Frédéric-Charles est gravement atteint de la dysenterie.

Bazaine fait continuellement des sorties victorieuses.

Canrobert est héroïque.

La résistance s'affirme partout dans l'est par des actes de vigueur.

Les paysans des Vosges exaspérés, se soulèvent; les francs-tireurs, embusqués partout, occupent tous les défilés et fusillent impunément les Prussiens.

300 mobiles de Mulhouse ont capturé 83 fourgons avec leur escorte.

Les Prussiens s'approchant, les alentours de Cambrai et de Landrecies ont été inondés.

Le *Times* annonce que le typhus exerce de grands ravages chez les Prussiens sous Paris.

La pourriture d'hôpital décime la garnison prussienne à Sedan.

On dit que le prince Amédée accepterait la couronne d'Espagne.

Tours, le 16 octobre.

Tous les volontaires et francs-tireurs encore ici viennent de recevoir l'ordre de rejoindre le général Garibaldi à Besançon.

La nouvelle de l'arrivée de Bourbaki a électrisé les soldats.

La *Liberté* d'aujourd'hui a reçu, de son service particulier, les dépêches suivantes:

Blois, 16 octobre.

Après avoir abandonné la Ferté-Saint-Aubin, le gros de nos forces est maintenant à la Motte-Bauveron.

Il n'y a pas eu d'engagement hier, ni aujourd'hui.

Mais il est évident que nous touchons à une grande bataille entre la Loire et le Cher, bataille décisive, s'il en fut jamais.

Tours, 17 octobre.

Des nécessités impérieuses ont imposé à M. Léon Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre, le devoir de se rendre immédiatement à l'armée des Vosges, qui a pour mission d'arrêter la marche des Prussiens sur Lyon.

L'absence de M. Gambetta sera de courte durée.

On l'attend à Tours dans trois jours.

Tours, 17 octobre, 14 h. 40 m. du soir.

L'armement des gardes nationaux est activement poursuivi. 1.133,341 fusils ont été distribués, y compris les 280,738 fusils donnés à la garde mobile. A Paris, un nombre égal sera prochainement distribué par la commission des armements.

Un rapport militaire, daté de Paris, le 13 octobre, constate qu'une reconnaissance française a, ce jour-là, pris position vers la droite jusqu'à Issy et jusqu'à Cachan vers la gauche.

Le but atteint, la retraite a été opérée dans le meilleur état. Nos pertes sont peu considérables; celles de l'ennemi sont grandes. 400 prisonniers prussiens ont été faits.

Le gouvernement de Paris félicite les troupes de leur ardeur et de leur sang-froid.

Tours, le 17 octobre, 2 h. du soir.

Hier, dans une bataille livrée sous les murs de Paris, trois mille Prussiens auraient été tués.

Tours, 17 octobre, 9 h. 50 m. du soir.

Une dépêche du préfet de l'Aisne annonce que Soissons a capitulé dimanche, après quatre jours de bombardement.

Tours, 18 octobre, 2 h. 50. s.

Le Ministre de l'intérieur, à M. les Préfets et Sous-Préfets.

Il n'est pas signalé engagement important. L'ennemi paraît avoir hier fait un mouve-

ment évacuant en grande partie Orléans.

A Saint-Laurent-des-Eaux, francs-tireurs Dordogne et Indre-et-Loire, ont, à deux reprises, hier, dispersé reconnaissances ennemies en leur infligeant des pertes, faisant 2 prisonniers dont un capitaine. Francs-tireurs et gardes nationaux après avoir traversé Melun évacué, ont, dans les bois de Vert-St-Denis, attaqué un détachement ennemi tué l'officier et quelques hommes. Eclaireurs ennemis continuèrent à incendier les villages de Beauce.

Menainville et la Bourdière presque entièrement détruits.

Général Bourbaki est chargé sur sa demande du commandement supérieur de la région du Nord.

Nouvelles de Metz

On écrit de Mauberge, 18 octobre, à la Liberté :

..... Dimanche, on se battait encore sous Metz. Ainsi, tandis que les dépêches prussiennes, tout en constatant les grandes pertes que Bazaine leur avait fait subir, annonçaient la retraite des Français sur toute la ligne, la bataille continuait.

Lundi, il y a eu repos. Mardi et mercredi, la bataille a recommencé. Si j'en crois ce qu'on dit ici, elle continue encore, car le maréchal Bazaine a juré de ne pas laisser une heure de répit aux Prussiens.

L'armée du maréchal est présentement de 115,000 à 120,000 hommes. Elle n'était, il y a quinze jours, que de 80,000 hommes. Mais Bazaine a fait un appel au patriotisme des habitants de Metz, et... à celui des populations environnantes. Les volontaires se sont présentés en foule.

Il s'en présente toujours...

Bazaine a divisé son armée en trois corps qui opèrent tantôt successivement, tantôt simultanément, ce qui permet aux soldats de se reposer à tour de rôle.

Il n'est pas vrai que la garde nationale sédentaire, ni même tous les gardes mobiles, soient incorporés dans l'armée ou fassent des sorties avec l'armée.

La garde nationale ne fait aucun service militaire.

Elle est exclusivement employée à fabriquer des cartouches, etc.

Il y a dans Metz des approvisionnements immenses en douilles et en poudre.

De l'armée de Bazaine, il n'y a pas plus de mille hommes par jour dans la ville. C'est ce qui fait que l'état sanitaire se maintient excellent.

L'armée est autour de Metz, sur un périmètre dont l'étendue ne m'est pas connue, mais qui doit être assez considérable, puisqu'il comprend sept villages.

La Moselle, qui traverse trois fois la ville, fournit du poisson gros et petit; la viande de cheval a remplacé la viande de bœuf; les conserves alimentaires de toute espèce, le blé, les farines, les légumes sec sont en abondance.

On prête à Bazaine plusieurs projets.

Ce qui paraît certain, c'est que, considérant la ville impenable, pourvu qu'il y ait une petite garnison, il cherche à sortir pour entrer en Allemagne, disent les uns, au secours de Paris, disent les autres.

S'il était certain de trouver à Kiel la flotte française pour le rapatrier lui et ses troupes, il n'hésiterait pas à se jeter sur l'Allemagne, à la traverser tout entière en broyant tout en route, et en rendant de la sorte aux vainqueurs le mal qu'ils ont fait à la France.

Par un juste retour des choses humaines, après deux mois de dépêches disant que les Français ont été surpris, les dépêches de Berlin et de Londres, depuis quelques jours, en parlant des opérations de Bazaine, disent: l'armée prussienne a été surprise.

Conclusion : Qu'une armée de Lyon, forte seulement de 60,000 hommes, se dirige droit devant elle, vers la frontière allemande... et Bazaine perdra la Prusse de Bismarck...

Mais si, de Lyon ni d'ailleurs, aucune armée ne devait bouger d'ici à dix jours, Bazaine, devant la nouvelle armée qui accourt de l'Allemagne sur Metz, au secours de l'armée du prince Frédéric-Charles, épuisée et décimée,

devant les armées ennemies réunies et augmentées, Bazaine restera un héros, il ne sera pas le sauveur de la patrie.

Une dame capitaine de francs-tireurs.

Nous lisons dans l'Indépendant du Tarn :

On nous écrit de Saint-Dié (Vosges) :

« La compagnie des francs-tireurs du Jura doit marcher partout de concert avec celle de L..., petite ville de l'arrondissement de Neufchâteau, qui est très bien composée. Les deux réunies forment de 440 à 150 hommes, qui ont le projet de se tenir à couvert sous les bois pour harceler l'ennemi dans ses passages et arrêter ses convois.

« Ce qui fait augurer du succès de cette réunion, c'est que la compagnie de L..., est conduite et guidée réellement par un lieutenant dont l'histoire est singulière et avec lequel j'ai passé deux heures chez un ami où il était logé. Nous ne pouvons nous arracher à ses conversations remplies d'instruction et d'enthousiasme. Il est déjà à l'âge de trente ans, fort expérimenté de la guerre.

« Il faut de la prudence, qui doit se joindre à l'audace, surtout quand on a affaire à un ennemi aussi habile et aussi supérieur en nombre qu'est le nôtre.

« Or, ce lieutenant est une femme.
« C'est la directrice des postes de L..., où elle est fort aimée et très estimée. Auparavant, se trouvant institutrice en Pologne, le concours des circonstances bizarres et le dévouement à la princesse chez laquelle elle se trouvait, l'ont amené à jouer un rôle actif dans la guerre de l'insurrection, sans que son sexe ait jamais été soupçonné.

« Elle était devenue capitaine de uhlans.
« Au retour, elle a séjourné en Allemagne, dont elle connaît très bien la langue.

« Quand elle est partie de L... dernièrement, comme capitaine, elle a pensé que, ne laissant aucune famille derrière, elle devait utiliser son aptitude et son expérience dans le danger où se trouve son pays, et, quoique n'ayant jamais fait la guerre qu'à cheval, elle s'est mise à la tête des francs-tireurs, qui la respectent beaucoup et ont très grande confiance en elle. Très pieuse, elle ferait aussi le chirurgien et l'aumônier de sa petite troupe.

« Elle est armée d'une trousse pour les premiers soins à donner aux blessés et d'un crucifix pour les mourants en même temps que du fusil et du revolver.
« C'est une étrange et attachante individualité. »

Les Mobiles Bretons

Voici, dit le Petit Journal du 8 septembre, ce qui s'est passé il y a quatre jours sur les hauteurs de Châtillon :

Un bataillon de mobiles bretons attendait que le combat commençât.

Ces jeunes gens n'avaient jamais vu le feu.

Tout à coup les balles prussiennes se mirent à siffler.

Alors le clairon, son chapeau à la main, se tourne vers l'aumônier :

— Monsieur le recteur, lui dit-il, je crois que c'est le moment de la prière.

Tous se mirent à genoux.

L'aumônier seul resta debout les mains levées.

— Seigneur, dit-il, le sort des armées est entre vos mains. En ce moment suprême, nous vous recommandons notre âme. Ainsi soit-il!

Les soldats se relevèrent, et l'on entendit :

— Feu !!!

Chronique locale

Le membre du Gouvernement de la défense nationale, ministre de l'intérieur et de

la guerre,

En vertu des pouvoirs à lui délégués par le Gouvernement, par décret en date de Paris du 1^{er} octobre 1870.

Considérant qu'il importe de favoriser la formation des cadres d'officiers et de sous-officiers, tout en respectant les droits acquis dans l'armée.

DÉCRÈTE :

Article premier. — Les gardes nationales mobiles, les gardes nationales mobilisés, la légion étrangère, les corps francs et autres troupes armées relevant du ministère de la guerre, mais n'appartenant pas à l'armée régulière, sont groupés sous la dénomination commune d'armée auxiliaire. Cette dénomination n'affecte d'ailleurs en rien l'autonomie de ces divers corps, tant qu'il n'y a pas été dérogé par des décisions de l'autorité militaire.

Art. 2. — L'armée auxiliaire et l'armée régulière sont entièrement assimilées l'une à l'autre pendant la durée de la guerre, et sont soumises au même traitement. Elles doivent être considérées comme les deux fractions d'un seul et même tout : l'Armée et la Défense nationale.

Les troupes des deux armées peuvent être fusionnées à tout instant, selon les besoins de la guerre. Les officiers peuvent exercer indifféremment leur commandement dans l'une et l'autre armée, sans distinction aucune de leur origine.

Art. 3. — Font nécessairement partie de l'armée auxiliaire, bien que nommés directement dans l'armée régulière, les officiers et sous-officiers choisis en dehors de l'armée en exécution de l'art. 2 du décret du 13 octobre 1870. En conséquence, toute nomination faite dans ces conditions porte expressément la mention : *Armée auxiliaire*.

Au contraire, les anciens officiers et sous-officiers qui rentrent dans l'armée avec leur ancien grade ou avec le grade auquel ils ont quitté le service, appartiennent à l'armée régulière, à moins qu'ils n'aient fait connaître eux-mêmes que leur reprise de service était limitée à la durée de la guerre, auquel cas un grade supérieur peut leur être accordé dans l'armée auxiliaire.

Art. 4. — A la cessation des hostilités, il sera statué sur tous les grades conférés dans l'armée auxiliaire, afin de faire passer dans les cadres de l'armée régulière les officiers et sous-officiers qui, par suite de leur belle conduite, se seraient placés dans les conditions prévues par l'art. 2 du décret précité.

Fait à Tours, le 14 octobre 1870.

Le membre du Gouvernement de la défense nationale, ministre de l'intérieur et de la Guerre,
LÉON GAMBETTA.

DÉCRET.

Art. 1^{er}. — Les fonctionnaires de l'enseignement public sont dispensés du service de la garde nationale mobilisée.

Art. 2. — Les fonctionnaires en exercice, non munis d'un engagement décennal, devront contracter immédiatement cet engagement, pour pouvoir jouir de la dispense accordée par l'article 1^{er} du présent décret.

Est applicable à la garde nationale mobilisée, l'article 4 de la loi du 1^{er} février 1868, sur la garde nationale mobile.

Fait à Tours, le 12 octobre 1870.

AD. CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN, FOURICHON, L. GAMBETTA.

On lit dans l'Emancipation :

Le gouvernement de la défense nationale a décidé que les fusils modèles 1866, dits chassepots, provenant des manufactures de l'Etat, seraient exclusivement réservés à l'armement des troupes de ligne et des régiments de garde nationale mobile encadrés dans l'armée active. Cette mesure est motivée par la nécessité de conserver un appro-

visionnement suffisant dans toute éventualité pour l'armement des troupes régulières.

Les corps de francs tireurs qui ne sont pas encore armés et les corps de garde nationale mobile (autres que ceux qui sont désignés ci-dessus), dont l'armement devra être modifié, recevront des armes perfectionnées achetées à l'étranger, par les soins de la commission d'armement, au fur et à mesure de l'arrivée de ces armes, que l'on active par tous les moyens possibles.

Les gardes nationales sédentaires sont armés par les soins du ministère de l'intérieur et pourvus, selon les localités ou suivant les circonstances que l'autorité apprécie, des armes à percussion existant en France ou des armes perfectionnées acquises à l'étranger.

Toute demande d'armes et de munitions adressée au gouvernement devra, pour recevoir une suite favorable, être établie d'après les indications que l'on a jugé utile de rendre publiques, afin d'éviter aux intéressés des démarches qui resteraient sans résultats.

DIRECTION GÉNÉRALE

Des Postes et Télégraphes

Avis au Public.

En vertu d'une décision de M. le Ministre des Finances, les modifications suivantes viennent d'être opérées à titre provisoire dans les services des paquebots-postes français :

Suppression absolue de la ligne de la côte de Syrie, de la ligne de Marseille à Civita-Vecchia, des lignes de Constantinople à Salonique, à Smyrne, à Ibraïla et à Trébizonde; enfin de la ligne de St-Nazaire à Colon-Aspuiwall dont les embranchements sur les Antilles, les Guyanes, le Vénézuéla et Curaçao sont attachés à la ligne de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz.

Réduction à un seul ordinaire de quatre en quatre semaines des lignes de l'Indo-Chine à compter du 2 octobre et de la ligne du Havre et Brest à New-York, à compter du 20 octobre.

Les correspondances pour les ports de Syrie et du Levant qui cessent d'être visités par les paquebots-postes français emprunteront sans doute plus particulièrement la voie d'Autriche. Toutefois elles peuvent continuer à être transmises au moyen des services de Marseille à Alexandrie et à Constantinople pour être réexpédiées de l'un ou l'autre de ces deux derniers ports par les moyens de communication qui pourront survivre aux services français suspendus. Mais ces correspondances devront être affranchies jusqu'à Alexandrie ou Constantinople et porter la mention : par Alexandrie ou par Constantinople, à moins qu'elles ne soient adressées à des intermédiaires chargés d'en assurer la réexpédition.

Ballon Poste aux Lettres.

Monsieur le Rédacteur,
Le gouvernement de la défense nationale vient d'instituer une commission spéciale pour examiner les questions relatives aux aérostats au point de vue de la défense du pays. Il est évident qu'il y a une certaine importance. J'ai l'honneur donc de vous dire quelques mots sur un ballon de mon invention qui peut porter des lettres d'une ville assiégée, et cela plus sûrement que les aérostats ordinaires qui ont été employés à cet effet par la garnison de Metz.

Voici en quoi consiste mon appareil :
Sous un ballon ordinaire on attache, au lieu d'une nacelle, un cône en tôle ou en fer blanc, semblable au capuchon d'une lampe ordinaire et placé de la même manière, c'est-à-dire la base en bas et le sommet en haut. Dans l'intérieur de ce cône on attache une mèche d'artillerie fortement fixée au moyen de plusieurs crochets. A cette mèche on attache de distance en distance les dépêches au moyen de ficelles perpendiculaires. Au départ du ballon on allume la mèche. Elle brûle lentement et se consume peu à peu.

Au fur et à mesure qu'elle est éteinte en cendre les dépêches tombent les unes après les autres à une grande distance, par ce moyen on a plus de chances de les recueillir une à une. Et si quel-ques unes d'elles sont perdues les autres arrivent à leur destination.

Il n'est pas de même avec les ballons ordinaires que les officiers du corps du maréchal Bazaine ont envoyés dernièrement de Metz.

Dans ce cas là il faut que le ballon tombe dans un endroit habité, s'il tombe dans un lieu désert, dans un lac, dans un fleuve, dans les glaciers des Alpes, dans le pays ennemi, tout est perdu à la fois, tandis que dans notre système jamais un pareil ballon ne serait inutile, comme cela a eu lieu avec les dix premiers ballons de Metz, puisque c'est le onzième seulement qui a été trouvé près de Neufchâteau. D'après notre système, si les dépêches sont numérotées et que l'on en trouve une on peut aller à la recherche des autres en remontant la direction du vent et en la suivant. On pourrait même envoyer des pigeons voyageurs en cages surmontées de petits parachutes. Si quelques-uns de ces oiseaux tombaient sains et saufs de notre aérostat, ils pourraient revenir le lendemain avec les dépêches dans les villes assiégées. De cette manière jamais une ville forte ne serait complètement isolée du reste du pays.

Avis à Lyon, à Besançon, à Belfort, à Auxonne, à Langres, et à toutes les villes fortes de France que les Allemands menacent d'un siège.
J. MALINOWSKI,
professeur au lycée de Cahors.

Théâtre de Cahors.

Jeudi 20.

Représentation extraordinaire offerte aux gardes mobiles. Demie place partout.

Les Troubadours

Opérette Bouffe en un acte.

Une femme qui se jette par la fenêtre.

Comédie-vaudeville en un acte.

Le Caporal et la Paysse.

Vaudeville en un acte.

Tambour battant.

Comédie-vaudeville en un acte.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

L'Etoile Belge reproduit une dépêche de Londres, parlant de l'intention de la Russie de faire une démarche sérieuse en vue de la paix.

La Russie proteste contre le bombardement éventuel de Paris.

Le roi de Prusse ayant déclaré qu'il était prêt à entrer en négociations, on négocie maintenant afin qu'un délégué du Gouvernement puisse librement communiquer avec Tours.

DÉPARTEMENT DU LOT

Arrondissement de Cahors.

Municipalité de St-Martin-Labouval

Publication du plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 5, de St-Martin-Labouval à Nougayrac.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Le maire de la commune de St-Martin-Labouval, donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 5, de St-Martin-Labouval à Nougayrac, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins du vingt-trois au trente octobre inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur, sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la mairie.

Fait à la mairie de St-Martin-Labouval le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-dix.
Le Maire,
Signé : CAPELLE.

Pour tous les extraits et articles non signés, A. Layton.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

THÉORIE

du Garde national sédentaire et mobile,

contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston. 4 fort volume in-32 cartonné. 75 c.

Le même ouvrage par la poste (franco). » 90 c.

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. » 75 c.

ATLAS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Cartes des dix-sept départements envahis et menacés par les Prussiens. 5 »

LIVRES CLASSIQUES POUR L'ANNÉE 1870-71.

POUR 12 FRANCS

LE MIDI PITTORESQUE, admirable publication, des plus curieuses et des plus intéressantes, vrai monument de nos provinces méridionales, composé sur les lieux mêmes et coûtant seulement 6 fr. 50 centimes donne un

BEAU CHRONOMÈTRE ET BON BREVETÉ ET GARANTI

Cet instrument d'horlogerie, en métal d'aluminium imitant l'or dans la perfection, mais bien supérieur, comme usage et solidité, à cylindre, à boîtier très-épais, à verre double, repassé, réglé à la seconde et tout neuf, est la SEULE MONTE, qu'il soit avantageux et prudent de porter sur soi à la guerre, à la chasse, en voyage et dans tous les travaux et exercices violents.

Pour recevoir ce CHRONOMÈTRE et le MIDI PITTORESQUE, de suite, franco et à domicile, envoyer 18 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste, à l'éditeur, L. G. VEDIE, à Toulouse.

d'Albespeyres

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les signatures ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la SYRÉTHINE LAHAUSSOIS. 1,50 le flacon.

Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafonpharmacien.